

Justificatif généré le 14/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

14/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287529>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001699_2022-03-30

KHOMSA

Société à responsabilité limitée

4 rue Belgrand, 75020 Paris

R.C.S. : Paris 838 044 600

Activité : L'activité de restauration, bar, sur place ou à emporter, brasserie, salon de thé et établissements similaires, l'activité de traiteur et d'organisateur de réceptions diverses (cocktails, lunch, banquets) dans l'établissement, à domicile ou dans les lieux définis par le client.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 30 mars 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2020 désignant : administrateur Selarl P2g en la personne de M^e Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Argos en la personne de M^e Véronique Manié 19 rue Lantiez 75017 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)